

Informations pour la fin de l'année scolaire 2017/2018

° Accompagnement scolaire :

Il prendra fin le jeudi 28 juin pour les écoliers et le Mardi 12 juin pour les collégiens. Nous rappelons que le tarif est de 5 euros pour un jour par semaine/trimestre et de 10 euros pour deux jours par semaine/trimestre pour ceux qui n'ont pas fini de régler les frais. Après ces dates, vos enfants sont quand même accueillis en activités.

° Aprèm' Ado :

Pour les collégiens qui sont en vacances un peu plus tôt et qui ne partent pas en vacances tout de suite, nous proposons, à partir du 25 juin et jusqu'au 6 juillet de 10h à 18h, des sorties ou des jeux à l'extérieur selon la météo.

Pour s'inscrire, il faut que le collégien.ne vient rencontrer Céline et Robin un mercredi ou un vendredi entre 17h00 et 18h30 à la maison des jeunes pour commencer à établir le programme et le projet. Céline et Robin remettront le dossier d'inscription.

Une réunion commune de préparation apéro-pizza aura lieu mardi 19 juin 2018 de 18h30 à 19h30.

A partir du 9 juillet jusqu'au 21 juillet 2018, ce projet s'ouvrira aux jeunes de CM2 qui le souhaite. Le nombre de places est limité et l'inscription donnera lieu à une confirmation par mel.

° Semaine du 2 juillet au 6 juillet 2018 : **(le nombre de places est limité)**

Certaines écoles ferment une semaine avant la fermeture académique. Un accueil pour des activités périscolaires et de loisirs est envisagé. Vous trouverez le tract sur : <http://mjsm.free.fr>. Le nombre de places est limité et l'inscription donnera lieu à une confirmation par mel.

° Les « Mercredis pour le plaisir » :

Le dernier jour de l'accueil de Loisirs est le Mercredi 4 juillet 2018 et le pédibus Vendredi 6 juillet 2018. Nous terminerons cette année scolaire par un **goûter apéro**. Les parents sont les bienvenus le vendredi 6 juillet 2018 à partir de 17h30. Les vêtements oubliés et non marqués seront mis à disposition de tous !!!!!

° Campagne de dons 2018 :

Vous trouverez joint à ce courrier, l'appel aux dons pour notre association afin de conjuguer la qualité de nos animations et l'équilibre financier de nos actions. Vous pouvez y répondre et le relayer autour de vous. Merci.

Accueil de loisirs de la Maison des Jeunes de Saint Médard

Du lundi 2 juillet au vendredi 6 juillet 2018

« *les QUATRE ÉLÉMENTS* »
à la recherche du cinquième...

Le feu, l'air, l'eau et la terre constituent les quatre éléments. Au cours de ces quatre jours les enfants vivront dans des sorties à la journée des aventures à la recherche du cinquième..... Le nombre de place est limité.

Accueil possible à partir de 8h00 jusqu'à 18h30
Départ en activité à 09h30

Pour les enfants à partir de 6 ans, à la journée complète avec un pique nique froid.

INSCRIPTION PRÉALABLE NÉCESSAIRE

Nombre de places limité

Pour partir en aventure avec une équipe diplômée et dynamique dans une ambiance chaleureuse et conviviale



Renseignements :
Jeunes de saint Médard
3 rue du Gril
75005 Paris
Tél : 0143314484
Mail : mjsm@club.fr
Site : jeunesdesaintmedard.free.fr

L'association « Jeunes de saint Médard » est agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (3 mars 2004)

Fiche d'inscription préalable

Nom de l'enfant:

Prénom de l'enfant:

Age de l'enfant:

Tél des parents:

Email (**indispensable pour la confirmation**) :

**Inscription à la
semaine complète :
40 euros**

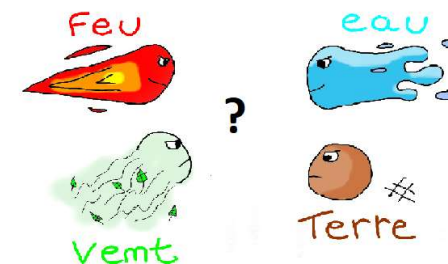
Lundi 2 juillet

Mardi 3 juillet

Mercredi 4 juillet

Jeudi 5 juillet

Vendredi 6 juillet



Merci de joindre un chèque de 40 euro pour que vos inscriptions puissent être validées.

Date :

Signature :



« Les Jeunes de Saint Médard »
 Association de loi 1901 à but non lucratif
 Maison des Jeunes de Saint Médard
 3 rue du Gril
 tél. : 01 43 31 44 84
mjasm@club-internet.fr
jeunesdesaintmedard.free.fr

CAMPAGNE DE DONS 2018

Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre



En 2017 et 2018, votre don permettra à l'association de :

- Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**
- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

Point sur les finances de l'association

En 2016, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
 Sur un chiffre d'affaire de 250 000 euro :

RECETTES		DEPENSES	
Participation des familles	29,00%	Alimentation - Goûter	2,60%
Subvention PS - CAF	14,00%	Fournitures administratives	0,05%
Aide à l'emploi et à la formation	44,50%	Activités pédagogiques	4,80%
Dons et aide	7,00%	Charges locatives	3,45%
Ville de Paris (ARE)	6,50%	Transport	0,75%
		Affranchissement - Télécom	0,05%
		Salaires et traitement	49,50%
		Charges sociales dont F°	37,50%
		Adhésions, cotisations et divers	0,05%
		Formations des bénévoles	1,25%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une **association d'intérêt général à caractère socio-éducatif**.

Le don moyen (110 euro) et le nombre de donateurs ont été stables en 2016. Pour les personnes physiques, 66% de votre don est déductible de vos impôts sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Pour les entreprises ou les personnes morales merci de nous contacter.

Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2017.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal..... Ville.....

Téléphone (*facultatif*) :

Adresse internet (*facultatif*).....

Déclare faire don deeuro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ». Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.